

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 2 avril 2014 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE14 0459**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 2 avril 2014 en y retirant les articles 12.001 et 20.006 et en y ajoutant les articles 20.016 et 30.008.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE14 0460**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 5 février 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE14 0461**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 12 février 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.003

---

**CE14 0462**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 février 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.004

---

**CE14 0463**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 24 février 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.005

---

**CE14 0464**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 février 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.006

---

**CE14 0465**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la prolongation de l'entente cadre conclue avec Équipements Incendie CMP Mayer inc. (CE10 1898), pour la fourniture de casques protecteurs pour le Service de sécurité incendie de Montréal, pour une période de vingt-quatre mois supplémentaires, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10-11380;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1145281001

---

**CE14 0466**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à P.E.S. Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation de 10 ensembles de feux d'urgence, de composantes connexes et d'équipements liés à la gestion de l'intervention, pour 10 nouveaux véhicules de marque Ford, modèle Explorer Police Pack (Interceptor), année 2014, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 114 974,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13353;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1133838002

---

**CE14 0467**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de douze mois, pour la fourniture de lecteurs RFID USB ;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire Biblio RPL Ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 14-13512 et au tableau de prix reçus joint au présent dossier ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le PTI 2014-2016 au projet 72500 - RFID du Service des technologies de l'information, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1145260001

---

**CE14 0468**

Vu la résolution CA14 29 0069 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro en date du 3 mars 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 585 985,31 \$, taxes incluses, pour la réfection de la station de pompage Belvédère;
- 2 - d'accorder à Groupe Mécano inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de soumission, soit pour une somme maximale de 575 985,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-13-07;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1143903001

---

**CE14 0469**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 246 619,49 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la fondation et du revêtement bitumineux, la construction de bordures de béton et l'installation d'une glissière de sécurité, là où requis, dans la piste cyclable de la Vérendrye, entre les ponts pour piétons Crawford et Claude-Brunet, dans l'arrondissement de Verdun, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entreprises de Construction Ventec, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 209 419,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 286601 ;

- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1144822002

---

**CE14 0470**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Gestion Pachar inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la préparation et la finition de planchers en béton au Planétarium Rio Tinto Alcan, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 156 527,98 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public PLA-2013-01-1;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1140185001

---

**CE14 0471**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 256 624,17 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation de mobilier d'éclairage de rue et la mise aux normes d'un feu de circulation sur la rue Wellington, entre la rue Butler et la rue de la Congrégation, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Construction N.R.C. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 227 624,17 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 223404 ;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1144822018

---

**CE14 0472**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 411 949,58 \$, taxes incluses, pour les travaux de mise à niveau en électricité, automatisation et mécanique du bâtiment de la station de pompage Saint-Paul, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Gastier M.P. inc. le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 353 055,57 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 3274-AE ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1143334007

---

**CE14 0473**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Beaudoin Hurens inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat de services professionnels pour la préparation des plans, devis et surveillance des travaux de réfection de la station de pompage Camille dans le secteur Saint-Pierre de l'arrondissement de Lachine, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 88 530,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12986 ;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1131415034

---

**CE14 0474**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 75 000 \$ pour parfaire le paiement des honoraires professionnels de Mohamad Osseyrane (CE13 1783) pour procéder à l'étude, à la caractérisation de la pluie du 29 mai 2012, la production d'expertises (rapports) et l'assistance lors d'un éventuel procès, pour défendre les intérêts de la Ville de Montréal, majorant ainsi le montant total du contrat de 150 000 \$ à 225 000 \$.

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1146413002

---

**CE14 0475**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet d'entente entre la Ville de Montréal et le ministre des Transports du Gouvernement du Québec relativement aux travaux de prolongement du boulevard De La Vérendrye, dans le cadre du projet Turcot;
- 2- d'autoriser une dépense de 1 060 300 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux prévus audit projet d'entente;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1130870006

---

**CE14 0476**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à la Coopérative d'Habitation Lachapelle de Cartierville, pour les fins de construction d'un projet de logements sociaux et communautaires, un terrain vague, d'une superficie de 850,5 mètres carrés, localisé sur le côté sud de la rue Dulongpré, à l'est du boulevard Laurentien (dans l'axe de la rue Lachapelle), constitué du lot 4 244 352 du cadastre du Québec, pour la somme de 396 000 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'autoriser la Ville à signer cet acte de vente conditionnellement à ce que la Coopérative d'Habitation Lachapelle de Cartierville démontre qu'elle a obtenu une confirmation écrite de l'engagement définitif de la subvention dans le cadre du programme AccèsLogis pour la réalisation de son projet;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1130634005

---

**CE14 0477**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le projet d'amendement de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2012, un espace sur le toit de l'édifice situé au 305, boulevard des Anciens Combattants à St-Anne-de-Bellevue pour les besoins de radiocommunication du SÉRAM, moyennant un loyer annuel de 46 689,05 \$, taxes incluses, aux termes et conditions stipulés au projet d'amendement;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1144565004

---

**CE14 0478**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 48 000 \$ au Regroupement des éco-quartiers, afin de coordonner et mettre en place les activités de la Patrouille bleue sur le territoire de l'agglomération pour l'année 2014;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1144217001

---

**CE14 0479**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 286 720,68 \$, en provenance des dépenses générales d'administration de compétence d'agglomération et de compétence locale vers le Service des technologies de l'information, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Microsoft (fournisseur unique), pour les douze prochains mois, afin de prolonger le support du système d'exploitation XP, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 317 862,18 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 28 mars 2014;



2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1146075004

---

**CE14 0480**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de consentir aux modifications édictées par les règlements PC-2658-3 et PC-2806 au Régime de retraite des employés de la Ville de Pointe-Claire.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1135885004

---

**CE14 0481**

Vu la résolution CA14 30 03 0063 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en date du 11 mars 2014;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser l'émission d'une attestation de non-objection à la délivrance de l'autorisation requise en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q.,c. Q-2)* en vue du branchement au réseau municipal d'un réseau privé d'égout pluvial desservant le futur quai d'accès au train pour le compte de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) - Projet Gare d'Anjou située dans le district Rivière-des-Prairies.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1144820002

---

**CE14 0482**

Il est

RÉSOLU :

d'appuyer les six projets présentés par les arrondissements de Saint-Léonard et du Sud-Ouest, ces derniers ayant fait l'objet d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec - Municipalités (PIQM), réservé aux municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour l'année 2013 - 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1140706001

---

**CE14 0483**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser, dans le cadre du Festival Go vélo Montréal, la tenue de l'événement « Un Tour la Nuit » le 30 mai 2014, de 19 h 30 à 24 h 00.
- 2- d'autoriser, selon le parcours et l'horaire joints au sommaire, la fermeture des rues dans les arrondissements Le Plateau Mont-Royal, Ville-Marie et le Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1141005001

---

**CE14 0484**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2014 - 3<sup>e</sup> partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1140577003

---

**CE14 0485**

Vu la résolution CA14 090057 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 10 mars 2014;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, d'une contribution financière de 27 816 \$ provenant de l'organisme Avenir d'enfants, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1141082001

---

**CE14 0486**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter le versement d'une somme de 2 046,75\$, provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour les activités « Jeunes citoyens engagés » (1 625 \$) et « Angélique - Qui a mis le feu à Montréal en 1734? » (421,75 \$) du programme « Une école Montréalaise pour tous »;
- 2 - d'accorder un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent au montant versé de 2 046,75\$ et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats de la Direction de la culture et du patrimoine à affecter cette somme aux dépenses occasionnées par ces projets, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1143673001

---

**CE14 0487**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'adopter le Plan quinquennal de main-d'œuvre 2014-2018 proposé (document joint au dossier décisionnel) ;
- 2- de mandater la Direction générale pour prendre les dispositions nécessaires afin de mettre en application les recommandations contenues au Plan quinquennal de main-d'œuvre 2014-2018 ;
- 3- de mandater les services et les arrondissements pour qu'ils fassent leur Plan quinquennal de main-d'oeuvre 2014-2018 d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2014, en conformité des orientations proposées et que ce plan soit soumis à la Direction générale pour approbation dans le cas des services centraux et pour avis dans le cas des arrondissements;

- 4- d'autoriser la Direction générale à lever l'application de la résolution CE13 1792 du 4 décembre 2013, aux services au fur et à mesure que ces derniers auront déposé un Plan de main d'oeuvre approuvé par la Direction générale.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1140120001

---

**CE14 0488**

Vu la résolution CA14 30 03 0081 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 11 mars 2014 ;

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 3 du Règlement sur la protection des bâtiments contre le refoulement d'égout (11-010), l'ordonnance no 1 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par le greffier de la Ville, afin d'inclure l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles à l'annexe « A » dudit règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1131587001

---

**CE14 0489**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'édicter, en vertu de l'article 48 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2014) (14-006), l'ordonnance no 1 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par le greffier de la Ville, relative à l'accès gratuit au Biodôme et au Planétarium Rio Tinto Alcan, le dimanche 25 mai 2014, dans le cadre de la Journée des musées montréalais ;
- 2- d'accorder un soutien financier de 3 587,22 \$ à la Société des directeurs des musées montréalais, en guise de quote-part au coût total des dépenses encourues par l'organisme pour la réalisation de la Journée des musées montréalais, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1143426002

---

**CE14 0490**

Vu la résolution CA14 240123 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 11 mars 2014;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement abrogeant le Règlement autorisant la démolition et la construction d'un bâtiment sur les lots portant les numéros 2 160 638, 2 160 650, 2 160 653, 2 160 654, 2 160 655, 2 160 657, 2 160 659, 2 160 660, 2 160 662, 2 160 664, 2 160 666, 2 339 917 du cadastre du Québec situés au sud-ouest de l'intersection de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent (09-028) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1146347019

---

**CE14 0491**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE02-004) » afin de permettre à des fonctionnaires de niveau A d'autoriser des virements de crédits aux arrondissements à partir des enveloppes budgétaires des programmes et plans en appui à l'exercice des compétences des arrondissements adoptés par le comité exécutif, le conseil municipal ou le conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1141322001

*RCE 14-003*

---

**CE14 0492**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-ouest de la 56<sup>e</sup> Avenue, entre la 1<sup>re</sup> Rue et le boulevard Gouin Est, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1134386007

---

**CE14 0493**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Simon Cloutier à titre de directeur du Service de la performance organisationnelle dans la classe salariale FM12 (124 070 \$ — 155 090 \$ — 186 110 \$) conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1144262001

---

**CE14 0494**

Vu la résolution CA14 240094 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 11 mars 2014;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt, conformément au *Règlement 07-053*, du rapport annuel 2013 d'évolution budgétaire sur l'entretien du Parc du Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1144870001

---

**Levée de la séance à 11 h 02**

70.001

---

Les résolutions CE14 0459 à CE14 0494 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville